

Meurchin

notre ville

Bulletin municipal Juin 2018 - N° 456



Sous les frondaisons de la Briquette

Cross de l'école « les Platanes »

Lundi 7 mai après-midi, se déroulait sur le magnifique site de la Briquette la course d'endurance de l'école primaire.



Par un temps estival, les 166 participants ont apprécié le parcours ombragé qui leur était proposé. Si « l'essentiel est de participer » voici quand même le classement par niveaux de nos futurs marathoniens :



| CLASSE | PREMIER(E) | DEUXIEME | TROISIEME |
|-------------|------------------|-----------------|-----------------|
| CE2 filles | Horckmans Zélie | Simons Zoé | Laurent Margaux |
| CE2 garçons | Dauchelle Arthur | Messéan Théo | Boullart Mattéo |
| CM1 filles | Pirc Violette | Wasylikow Eline | Flament Manon |
| CM1 garçons | Druelle Valentin | Montagne Mathis | Courtin Léo |
| CM2 filles | Pierre Lola | Lemaire Alicia | Dauchelle Anaïs |
| CM2 garçons | Defrance Nathan | Creton Paul | Coppin Noah |

Animation football par le district Artois de la Fédération Française de Football



Mardi 9 mai, dans la matinée, le camion de la FFF s'était garé au stade de football. Un jour après la finale de la coupe de France, les élèves des CM¹ et CM² ont pu participer aux différents ateliers animés par les éducateurs de la Fédération Française de Football district Artois.

Après le cross du lundi, c'était la meilleure façon de retrouver la forme. Par un temps idéal pour la pratique du sport, une matinée foot qui fit l'unanimité.

par Daniel TOP, Maire



Après quatre ans de mandat, il nous paraissait essentiel de réaliser un point concernant les finances de la commune.

Les bons résultats que nous avons présentés lors de la séance du conseil municipal « du 11 avril 2018 » vote des budgets, démontre la bonne santé financière de la commune, qui reflète la gestion rigoureuse menée toutes ces années.

Le faible niveau d'endettement qui est deux fois et demi inférieur à la moyenne de la strate (326 € par habitant contre 842 €).

Malgré la réduction sans précédent des dotations versées par l'Etat, jamais les investissements réalisés sur notre commune ont été aussi importants et nombreux pour combler les retards pris par les anciennes majorités, concernant le patrimoine communal.

Le défi était considérable, il fallait remettre en état nos équipements « écoles, restaurant scolaire etc ...Créer d'autres structures comme le CCAS, une nouvelle salle pour les associations, retoucher au plan de circulation, aménager des parkings, celui de la rue Pasteur et de la rue du 8 Mai pendant sa réfection, moderniser l'éclairage public (les chantiers avancent rapidement) l'installation d'un city-stade pour les jeunes, d'une antenne 4 G au stade Lacroix-Bourgeois, du déploiement prochain de la fibre optique etc...etc...

Il est de notre responsabilité de continuer à faire face. En investissant dans la création ou l'amélioration d'infrastructures, dans la culture, pour la jeunesse, dans la vie associative... Nous investissons pour l'avenir et nous entendons persévérer dans cette voie.

Je remercie les élus et tout le personnel de la commune pour m'avoir soutenu et accompagné pendant toutes ces années sans jamais avoir démerité, conscients de l'état d'urgence dans lequel se trouvait notre patrimoine communal et le manque d'organisation des services.

Néanmoins, si je peux comprendre qu'en période d'élection professionnelle les organisations syndicales manifestent plus activement leur mécontentement, je déplore les attaques faites à mon encontre dans la voix du nord du 23 mai.

En effet la population dans son ensemble est satisfaite de nos services et de nos agents que je mets sans cesse à l'honneur à travers le bulletin municipal et lors de mes vœux.

Meurchin Notre Ville N° 456 - Juin 2018 Mensuel d'information

Rédaction et administration : Mairie de Meurchin - Place Jean Jaurès - 62410 Meurchin - ☎ 03.21.74.08.13 - Fondateur : Augustin LESCOUF

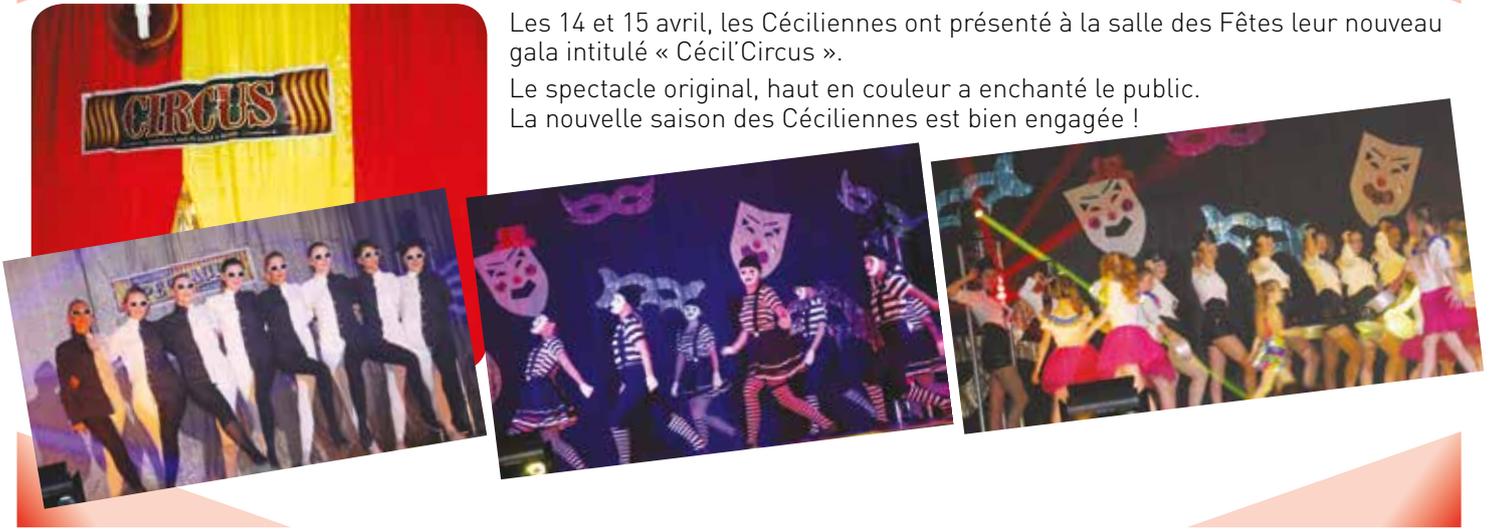
Directeur de Publication : Daniel TOP, Maire - Rédacteur en Chef : Daniel TOP - Rédaction et photos : Sylvie DUPUIS et Gérard HOLLOSI

Impression : Imprimerie L'Artésienne - ZI de l'Alouette - rue F. Jacob - 62800 Liévin - ☎ 03.21.72.78.90

Spectacle

Les 14 et 15 avril, les Céciliennes ont présenté à la salle des Fêtes leur nouveau gala intitulé « Cécil'Circus ».

Le spectacle original, haut en couleur a enchanté le public.
La nouvelle saison des Céciliennes est bien engagée !



Devoir de Mémoire

Le dernier dimanche d'avril est la journée nationale du souvenir des victimes et héros de la déportation. La Nation honore la Mémoire de tous les déportés sans distinction. Dépôt de gerbes au monument aux morts par Monsieur le Maire et Monsieur le Président de l'Association des Anciens Combattants suivi des allocutions.



L'Association « Les Bambins » remercie les enfants et leurs familles, les commerçants et associations pour leurs participations lors de leur 1^{er} loto et spectacle d'hypnose.

mail : lesbambinstamaris@gmail.com

 [Asso les Bambins Tamaris](#)



Le traditionnel repas de l'Ascension du **Club du 3^{ème} Printemps** s'est comme de coutume déroulé dans une excellente ambiance conviviale et festive.

Au cours de l'après-midi, les deux doyens du Club ont été mis à l'honneur. Il s'agit de Madame Yvette BERTHE et Monsieur Narcisse LOHEZ.



Education

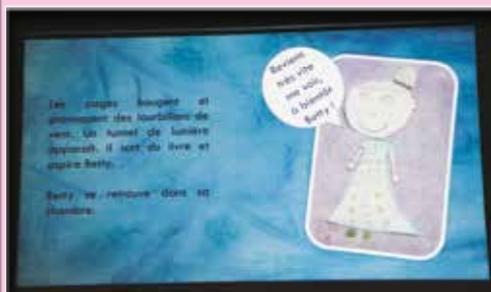
Le 17 avril, à l'Artchipel, les élèves du CM1 de Mademoiselle Pellien présentaient le livre numérique qu'ils ont réalisé dans le cadre du projet Classes mobiles 62 sur les 15 tablettes prêtées par le Département. L'origine de ce projet remonte au passage à la médiathèque de l'écrivaine jeunesse Ingrid Chabert à l'occasion du festival Gayant lecture de Douai.

Les enfants ayant discuté avec elle de sa profession d'écrivaine, s'étaient donnés comme objectif d'écrire la suite d'un de ses albums.



Les élèves ont ainsi réalisé un e-book grâce aux tablettes prêtées par l'Education Nationale.

Aujourd'hui encore l'utilisation de l'outil numérique à l'école divise.



La surexposition des enfants aux écrans inquiète les parents et pourtant chaque jour, l'outil numérique les accompagne dans leurs activités. C'est pourquoi les enseignants l'ont intégré dans leur pratique de classe pour leur apprendre l'utilisation utile de cet outil qu'ils utiliseront forcément dans leur vie d'adulte.

Commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale le 8 mai 1945

Ce 8 mai 2018, 73^{ème} anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale (39-45).

Dépôt de gerbes au monument aux morts, allocutions et le défilé ont composé cette cérémonie. Puis Madame Maryline Baillet a été mise à l'honneur par la Fédération des anciens combattants.

Madame Maryline Baillet, membre sympathisante de l'association des Anciens Combattants de Meurchin en est depuis 6 ans la secrétaire.

Elle a reçu la médaille et le diplôme du mérite Fédéral décernés par la Fédération des Anciens Combattants pour services exceptionnels rendus.

Toutes nos félicitations Madame !



Fête des Travailleurs

Depuis 1947, le 1er mai, jour de la Fête du Travail est un jour chômé et payé en France.

Cette année le mardi 1^{er} mai se tenait l'Assemblée Générale des Médaillés du Travail de Meurchin. Dans son allocution, madame la Présidente Francine Kwiatkowski rappela que son association fête cette année ses 50 ans d'existence. A ce jour, elle compte 191 inscrits dont 143 sociétaires, 19 membres honoraires et 29 membres sympathisants.

131 colis ont été remis en 2017 aux adhérents de 66 ans et plus. Un colis est remis aussi aux adhérents hospitalisés plus de 8 jours.

• **La promotion 2018 des médailles d'honneur du travail se compose comme suit :**

■ **Médaille d'Argent :** Coasne David, Gentaz Muriel, Poteau Véronique, Sobierajski Brigitte. ■ **Médaille Vermeil :** Bédu Thérèse ■ **Médaille d'Or :** Dabach Lahsin, Nawrot Marc. ■ **Médaille Grand Or :** Fernagut Bruno.

• **Mérite et reconnaissance au 1^{er} mai 2018 :**

■ **Adhérents ayant 30 ans de cotisations depuis 1988 :** Borepert Josiane, Hocq Jean-Paul.

• **Membre du bureau ayant 5 ans et plus de présence dans le comité :**

■ **Médaille Vermeil :** Davroux Jean-Marc, Mattana Robert. ■ **Médaille d'Or :** Francine Kwiatkowski. ■ **Médaille Grand Or :** Wispelaere Denis.

Après le dépôt de gerbes au Monument aux Morts par Monsieur le Maire et Madame la Présidente, la matinée s'est terminée par le verre de l'amitié à la salle de la Mairie.

La route du Louvre :

Dimanche 13 mai, s'est déroulée la 13^{ème} édition de la route du Louvre entre Lille et Lens. Parmi les 14 897 personnes inscrites aux différentes épreuves, les 2 261 marathoniens ont traversé notre commune aux 29^{ème} et 30^{ème} kilomètres de leur course. Le matin, ils avaient été précédés par plus d'un millier de participants pour une marche de 15 km démarrant de la place où le café leur avait été offert par la municipalité. La route du Louvre organisée par la ligue régionale d'athlétisme pour la première fois en 2006 avec 8 000 participants est devenue un évènement populaire incontournable de notre région.



INFO CONSO :

Les escroqueries à la carte bancaire se multiplient.

Une franchise de 50 euros s'applique aux titulaires d'une carte bancaire utilisée frauduleusement.

L'escroquerie doit avoir nécessité l'emploi du code confidentiel et être antérieure au signalement de la perte ou du vol.



Dictons du mois

■ Soleil à la saint Hervé est présage d'un bel été (le 17).



■ A la saint Alban, dépose tes vêtements (le 22).

Le conseil du jardinier :

Pour réussir vos scaroles et chicorées frisées, il faut, lors de vos semis que la germination se fasse en moins de 48 h. sinon vos salades risquent de monter prématurément à graines.



Le jardinier des records a récidivé !

Rappelez-vous le Notre Ville de février 2017, Monsieur Joseph Leborgne nous présentait des betteraves rouges et carottes hors normes.

Cette fois-ci, ce sont des poireaux de la variété Malabar « les biens nommés » dont le fût de certains dépasse les 15 cm de circonférence et avec la qualité.

Bravo Joseph !

Mais quel est votre secret ?



Les Propos de l'opposition



DANGER

Le Président de l'Association des Maires de France alertait récemment. Il disait : « préservons nos services publics ». Il ne croyait pas si bien dire puisque nous apprenons que la CAF n'assure plus ses permanences en Mairie (voir infos ci-dessous pour celles et ceux qui savent utiliser Internet). En résumé, pour les gens qui souhaitent avoir des conseils avisés, être rassurés sur leurs démarches, il leur faut aller sur Carvin ou utiliser l'outil numérique ! Encore un service de proximité qui risque de disparaître si nous ne nous mobilisons pas, alors même que la municipalité a investi de l'argent et l'équipe du Service Technique du temps pour réhabiliter l'ancienne Poste en un lieu pouvant rassembler des partenaires lors de permanences de proximité, ceux-ci ne jouent plus leur rôle sur nos petites communes en annulant leurs permanences au plus près de nos concitoyens. Comment les familles vont-elles faire si elles ne savent utiliser comme il le faut l'outil numérique ? Et que dire des personnes à qui il ne reste que quelques euros par mois pour vivre : doivent-elles choisir entre nourrir leurs familles ou prendre plusieurs tickets de bus ? De telles décisions non concertées avec les élus sont inacceptables. En agissant ainsi, la CAF perd son rôle de service auprès de la population.

A partir du 3 avril, les permanences Caf de Billy-Berclau, Corbehem, Loison-sous-Lens, Meurchin se tiendront au nouvel espace d'accueil Caf @ Carvin :

- tous les lundis après-midi sur rendez-vous
- tous les mardis, de 9h à 12h sur rendez-vous
- 2ème et 4ème mercredis après-midi de chaque mois sur rendez-vous
- 1er, 3ème et 5ème vendredis après-midi de chaque mois sur rendez-vous

Caf @ Carvin
127 rue Francis de Pressensé
62 220 CARVIN

Attention, si vous souhaitez rencontrer un conseiller Caf sur place, Il est nécessaire de prendre rendez-vous en ligne via ce lien : [cliquez ici](#).

A Caf @ Carvin, vous pouvez également :

- Réalisez toutes vos démarches sur Caf.fr et sur votre espace personnel « Mon compte » sur des ordinateurs en libre accès, en toute autonomie (simulations de droits, demandes de prestations, changements de situations, déclarations de ressources...).
- Selon votre situation, bénéficiez d'un accompagnement social (séparation, impayé de loyer, décès, indécence du logement...). Rapprochez-vous de l'accueil pour connaître les modalités de cette offre.

Pour en savoir plus sur Caf @ Carvin et connaître les horaires d'ouverture, [cliquez-ici](#). ou <http://wwwcaf.fr/allocataires/caf-du-pas-de-calais/actualites/annee/2018/>

Venez nous rencontrer le mercredi 13 juin de 14h30 à 15h30 lors de notre permanence en Mairie

Vous pouvez aussi nous suivre sur notre site internet mis à jour régulièrement :

<http://leselusdelopposition.monsite-orange.fr>

Sachez que nous restons à votre disposition pour tout problème rencontré dans la commune.

Contact : groupeelargeunion@orange.fr

La réponse des élus de la majorité

Nous remercions l'opposition de relayer notre information.

Vous pouvez toujours obtenir les renseignements fournis par la CAF à votre CCAS, ainsi que les aides habituelles. A part les permanences que la CAF a supprimées, et c'est regrettable, le service du CCAS fonctionne comme d'habitude.

City-stade et skate-parc

Nouvel horaire **du 1^{er} juin au 31 octobre** : ouverture de 10h à 20h30 du lundi au samedi. Fermeture le dimanche.



Concours des Maisons Fleuries

Vous avez encore jusqu'au 30 juin pour participer.

Les bulletins d'inscription et le règlement du concours sont à retirer à l'accueil de la mairie. En embellissant votre espace de vie, vous nous aiderez à conserver nos 2 fleurs au classement des villes fleuries.

Inscriptions catechisme 2018 / 2019 – INFOS

Pour les enfants entrant en CE2 en septembre 2018, les inscriptions au catéchisme se feront à la salle paroissiale les **lundis 28 mai, 4 et 11 juin 2018 de 16h30 à 18h**.

(se munir d'un acte de baptême)

agenda

Club Féminin

Séances de sophrologie de groupe, salle de la mairie, ouvertes à toutes et à tous.

Les **lundis 4 et 18 juin de 18h30 à 19h30**

Informations sur l'alimentation des seniors par Madame Brasseur du Conseil Général : **mardi 19 juin à 14h15**, salle de la mairie.

Mardi 12 juin : journée à Péronne et la vallée de la Somme ; se renseigner auprès des responsables ou au 03-21-74-09-31

Séance de révision du Code de la Route : **mardi 29 mai à 14h, salle de la mairie**.



Donneurs de sang

Collecte le **lundi 11 juin**, parking de la Gare **de 15h à 19h**



Secours populaire

Les responsables du Secours Populaire demandent aux personnes qui apportent des colis de vêtements, de ne pas les déposer à l'extérieur du local mais de les apporter uniquement lors des permanences afin que ceux-ci soient immédiatement stockés à l'abri des intempéries et autres.

Petit rappel des horaires d'ouverture : **Mardi : 9h à 12h – mercredi : 9h à 10h – jeudi : 9h à 12h**. N'oubliez pas la grande braderie des **12, 13 et 14 juin au local 7 cité de la gare de 9h à 12h**. Vêtements, vaisselle, bibelots ... qualité et prix qui vous surprendront.

Anniversaire de l'Appel historique du Général de Gaulle le 18 juin 1940

Lundi 18 juin à 17h : rassemblement des conseillers municipaux et des présidents des sociétés locales – place Jean Jaurès. Dépôt de gerbes au Monument aux morts. Verre de l'amitié – salle des Mariages.

► HEURE DU CONTE

Lecture à voix haute d'albums jeunesse, pour les enfants à partir de 3 ans
Mercredi 20 juin 16h30 *Accès libre.*

Au programme : « La petite fille et le loup » et autres histoires...

► SPECTACLE JEUNE PUBLIC

L'ARTCHIPHEL
MÉDIATHÈQUE PLURIDISCIPLINAIRE

SPECTACLE

La Forêt des Comptines

Pour les enfants de 0 à 6 ans



Un petit pouce qui danse, un lapin qui se cache
dans un chou, un p'tit ver tout nu ?
Mais oui ! Ce sont toutes les comptines
à chanter, à mimer...
Partez avec Jérémy et Antoine vous promener
dans la forêt des comptines au son de la guitare,
du banjo !!!

MERCREDI 27 JUIN 2018

9H30* ET 16H

* Séance réservée aux enfants inscrits au Multi-accueil

| | | |
|--|---|---|
| <p>GRATUIT (Nombre de places limité) Réservation obligatoire C.P.P.E. MEURCHIN</p> |  <p>MEURCHIN</p> | <p>Renseignements : L'ARTCHIPHEL Place Jean Jaurès 03 21 74 10 52 @: mediatheque@meurchin.fr</p> |
|--|---|---|

WELCOME ABOARD

THE PRINCESS VERONICA

Par l'Ecole Municipale de Danse
de Meurchin

À la salle des Fêtes
Samedi 9 Juin à 20h
Dimanche 10 Juin à 15h



Chorégraphie
et mise en scène :
Véronique Génot



Renseignements auprès du Service Culturel : 03 21 74 10 52

Billetterie : 12 et 19 Mai de 10h à 12h à L'ARTCHIPEL
(Médiathèque Pluridisciplinaire - Place Jean Jaurès)

Gratuit pour les moins de 3 ans

3€

- LE 16 JUN 2018 -

Aux espaces verts de la Briquette à partir de 9h30



6-14 ANS

TARIF 3.05[€]

L'Indoisis

TYROLIENNE

CANOE KAYAK

GRIMP ARBRES

PARCOURS AVENTURE

MINI-EX-LOTS



INSCRIPTION OBLIGATOIRE AU SERVICE MUNICIPAL JEUNESSE DU 14 MAI AU 03 JUIN

Journée réservée aux enfants Meurchinois et aux enfant scolarisés sur la ville
(un justificatif de domicile vous sera demandé lors de l'inscription)

Animations et Restauration sur place. Goûter offert aux participants.



INSCRIPTIONS CANTINE

RENTREE SCOLAIRE 2018-2019



INSCRIPTION CANTINE

Les dossiers d'inscriptions pour la prochaine rentrée sont à retirer dès à présent dans votre Mairie ou à télécharger sur le site de la Commune : www.meurchin.fr.

Ce dossier et le règlement intérieur du restaurant scolaire sont à rendre **obligatoirement** avant la rentrée de septembre pour que votre enfant puisse bénéficier de ce service.

Nous restons à votre service.

INFORMATIONS DU SERVICE DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE



BOURSES COMMUNALES

La Municipalité alloue une bourse communale aux parents d'élèves fréquentant les CES et lycées (sauf CES de Wingles).

Pour bénéficier de cette aide, il suffit de déposer au bureau des Affaires Scolaires de la Mairie, avant le 30 juin :

- un certificat de scolarité 2017/2018 de chaque enfant,
- le livret de famille,
- un RIB.

Nous restons à votre service.

INFORMATIONS DU SERVICE DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE



OUVERTURES ET PERMANENCES DE LA MAIRIE DURANT LA PERIODE ESTIVALE JUILLET ET AOUT 2018.

Permanences de Monsieur le Maire : pas de permanence du 2 juillet au 1^{er} septembre inclus. Reprise des rendez-vous le samedi 8 septembre.

Permanences de Mairie – Service État-Civil : pas de permanence le samedi matin du 9 juillet au 1^{er} septembre inclus. Reprise des permanences le 8 septembre 2018.

Durant les festivités de la Kermesse annuelle, les services de la Mairie seront fermés les **lundi 23 et mardi 24 juillet**, une permanence État-Civil sera tenue le lundi 23 de 13h00 à 14h00.

Les horaires restent inchangés :

- le lundi de 13h à 17h
- du mardi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous souhaitons de bonnes vacances. A bientôt.



COLIS DE NOEL SENIORS

2018

Comme vous l'avez certainement remarqué l'année dernière, la remise des colis de fin d'année 2018 se fera uniquement sur inscription.

Nous souhaitons faire bénéficier tous les Meurchinois intéressés qui ont, cette année, 70 ans ou plus.

A cette occasion, nous vous invitons dès à présent à vous rendre au CCAS les mardis, jeudis et vendredis de 9 h00 à 12h00 et ce jusqu'à la date limite du 19 octobre 2018 avec votre pièce d'identité et votre justificatif de domicile.

Si vous ne pouvez vous déplacer, vous pouvez nous transmettre ces documents par le biais d'une tierce personne ou en nous contactant par téléphone au 03.21.08.05.18.

Nous vous remercions à l'avance,

L'équipe du CCAS





L'inscription sur le registre CANICULE 2018

Afin de prévenir les effets d'une éventuelle canicule, et dans le cadre de la loi du 30 juin 2004, la municipalité vous invite à vous inscrire au Centre Communal d'Action Sociale.

- Catégories de personnes pouvant figurer, à leur demande, sur le registre nominatif :
 - Les personnes âgées de 65 ans et plus,
 - Les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail,
 - Les personnes adultes handicapées,
 - Les personnes en grandes difficultés et isolées.
- La demande d'inscription se fait par attestation sur l'honneur et est réalisée soit par la personne concernée (ou son représentant légal) soit par un tiers. On désigne par tiers toute personne physique (parent, voisin, médecin traitant) ou morale (centre communal d'action sociale, service de soins à domicile). Les renseignements fournis sont confidentiels.

La municipalité met à la disposition du déclarant un formulaire à remplir, disponible au **C.C.A.S** en Mairie. Pour tout renseignement téléphoner sur la ligne directe : **03-21-08-05-18**.

- Le maire accuse réception de la demande d'inscription dans un délai de huit jours. La radiation du registre peut se faire à tout moment sur simple demande.
- Le maire ne peut en aucun cas utiliser les informations de ce registre pour une autre finalité d'intérêt public c'est-à-dire hors champ «dispositif canicule» sans une déclaration préalable auprès de la CNIL (Commission nationale de l'informatique et des libertés).

La Réserve Communale de Sécurité Civile assurera la Veille sanitaire « PLAN CANICULE » en collaboration avec le CCAS et les élus lors du déclenchement du plan par la Préfecture. Une cellule de crise est alors mise en place ainsi que des visites à domicile.



rcsc62meurchin@hotmail.com



Réserve Communale de Meurchin

Responsable : *Monsieur Le Maire, Daniel TOP*

Chef de groupe : *Mr JOEL LEPREUX*

Adjoint au Chef de Groupe : *Mr JOSE LEBORGNE*

Le plan canicule en vigueur

Niveau 1 : automatique tout l'été

Le gouvernement a mis en place le plan canicule avec quatre niveaux d'alerte, dont le premier est décrété automatiquement chaque année, du 1^{er} juin au 31 août.

Niveau 2 : pics de chaleur d'un ou deux jours

Cet « avertissement chaleur » montre simplement le risque potentiel d'alerte orange.

Niveau 3 : 36 degrés la journée, 20 la nuit

Le niveau 3 est, lui, lancé en cas de pic de chaleur intensive dépassant les trois jours consécutifs (il est appliqué si la température dépasse les 36 degrés la journée et les 20 degrés la nuit).

FICHE D'INSCRIPTION SUR LE REGISTRE CANICULE 2018

MAIRIE de MEURCHIN
Centre Communal d'Action Sociale
1 Place Jean Jaurès BP 30017
62410 MEURCHIN



Pour toute demande de renseignements : C.C.A.S. - ☎ : 03 21 08 05 18

Je sollicite mon inscription sur le registre des personnes à contacter en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence consécutif à une situation de risques climatiques exceptionnels. Je suis informé(e) que cette inscription est facultative et confidentielle. Je peux à tout moment, sur simple demande écrite de ma part, annuler cette inscription.

VOUS :

Nom :

Prénom :

Né(e) le :

Adresse : 62410 MEURCHIN

Téléphone : Adresse e-mail :

Situation de famille :

Seul(e) : en couple en famille

Enfant(s) : oui non Si oui à proximité éloigné(s)

Difficultés particulières liées à :

mon isolement mon habitation mes déplacements

autre (précisez)

Période d'absence de votre domicile en juillet et août :

Avez-vous prévu d'être absent(e) de votre domicile pendant cette période ?

oui non

Si oui, précisez la ou les période(s) :

du au inclus

et du au inclus

Pour toute demande de renseignements : Centre Communal d'Action Sociale - ☎ : 03 21 08 05 18

Personne(s) à contacter en cas de non réponse :

1 Nom : Prénom :

Qualité : (enfants, voisins, autres)

Adresse :

Téléphone fixe : Tél : professionnel : portable :

2 Nom : Prénom :

Qualité : (enfants, voisins, autres)

Adresse :

Téléphone fixe : Tél. professionnel : portable :

Interventions dont vous bénéficiez :

Service d'aide à domicile

Intitulé du service :

Adresse et téléphone :

Service de soins infirmiers à domicile

Intitulé du service :

Adresse et téléphone :

Médecin traitant

Nom :

Adresse et téléphone :

Autre service

Intitulé du service :

Adresse et téléphone :

• **Je suis informé(e) qu'il m'appartient de signaler aux services municipaux toute modification concernant ces informations.**

• **La radiation du fichier peut se faire à tout moment et à la demande écrite de l'intéressé(e).**

• **Les informations sont recueillies, transmises et utilisées dans des conditions garantissant leur confidentialité.**

Si l'équipe appelante n'obtient aucune réponse aux numéros communiqués ci-dessus elle fera déplacer à votre domicile une équipe mobile.

En cas de non réponse de votre part à l'équipe mobile, vous autorisez la Ville de Meurchin à faire appel aux services d'urgence : oui non

Fait à Meurchin, le2018

Signature obligatoire :

**DEMANDE D'INSCRIPTION
SUR LE REGISTRE CANICULE 2018**

Afin de prévenir les effets d'une éventuelle canicule, la commune de Meurchin élabore chaque année un « plan canicule ». Ce plan comporte notamment la constitution, par le Centre Communal d'Action Sociale d'un registre des personnes vulnérables à contacter en cas de forte chaleur, pour leur venir en aide si nécessaire.

Si vous avez plus de 65 ans, ou êtes en situation de handicap, vous pouvez, si vous le souhaitez, vous inscrire sur le registre nominatif institué dans le cadre du Plan d'Alerte et d'Urgence pour prévenir les risques exceptionnels, en retournant ce questionnaire confidentiel au :

**Centre Communal d'Action Sociale
1 place Jean Jaurès - Bp-30017
62410 MEURCHIN**

C.C.A.S. - ☎ : 03 21 08 05 18

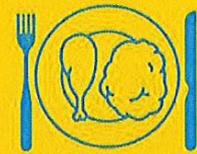


CANICULE, FORTES CHALEURS

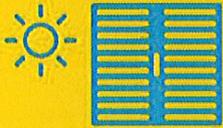
ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES



Mouiller son corps
et se ventiler



Manger en
quantité suffisante



Maintenir sa maison
au frais : fermer
les volets le jour



Ne pas boire
d'alcool



Donner et prendre
des nouvelles
de ses proches



Éviter les efforts
physiques



BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : **0 800 06 66 66** (appel gratuit depuis un poste fixe)
www.sante.gouv.fr/canicule • www.meteo.fr





DIMANCHE
10 JUIN 2018

CONCOURS
de PETANQUE

Organisé par
l'U.S.O. MEURCHIN
Stade LACROIX BOURGEOIS
Rue du 8 Mai 1945

à MEURCHIN

En Doublette formée

5 € par joueur

Début du concours à 10h

INSCRIPTIONS

sur place à partir de 9h

BUVETTE - RESTAURATION

MEURCHIN

Samedi 21 juillet 2018 de 06H00 à 18H00

48^{ème} MARCHÉ aux PUCES REGIONAL

Organisé par l'amicale des anciens Sapeurs-Pompiers de Meurchin et environs

5 euros les 3 mètres

Les permanences pour les inscriptions auront lieu à la salle des associations 5 cité de la gare à MEURCHIN

Pour les rues et quartiers : Rue Jules Guesde (du carrefour Salengro à la rue du 8 Mai. Rue Victor Hugo des 2 côtés. Rue Léon-Gambetta du côté mur service TCHN. Rue Barbusse des 2 côtés. Chemin des près du côté pair entre la rue Barbusse et Anatole France. Rue du Moulin côté impaire. Résidence les Maraichon des 2 côtés sauf ilot central et 1 seul côté jusque le chemin des près. Maisonneraie de chanteloup côté N° 1 au 15.

Pour les Meurchinois devant chez eux

Le mercredi 13 juin 2018 de 17h à 19h

Le samedi 16 juin 2018 de 10h à 12h

Pour l'ensemble des Meurchinois : Le mercredi 20 juin 2018 de 17h à 19h

Le samedi 23 juin 2018 de 10h à 12h

Pour l'ensemble des Meurchinois et les extérieurs :

Les mercredis 27 juin : 04 juillet : 11 juillet : 2018 de 17h à 19h

Les samedis 30 juin : 07 juillet et 14 juillet 2018 de 10h à 12h

Dernière permanence le Mercredi 18 juillet 2018 de 17h à 19h

Les inscriptions par courrier sont à adresser à :

Mairie de MEURCHIN place Jean Jaurès

Amicale des anciens sapeurs-pompiers et environs

Service Marché aux puces 62410 MEURCHIN

Y joindre le règlement par chèque à l'ordre de l'amicale des anciens sapeurs-pompiers de Meurchin. Une copie de la carte d'identité, une enveloppe timbrée et le nombre de mètres désirés. Aucune inscription ne sera prise par téléphone (sans exception)

Pour les véhicules? Réserver un emplacement pour ne pas empiéter trop sur la chaussée (raisons de sécurité)
PS : le jour du marché nous ne prenons plus d'inscriptions sans exceptions. Pour raison de sécurité, respecter les 4 mètres de passage pour les véhicules de services. Aucun véhicule ne sera admis : pour les rues Victor Hugo 2 côtés et Gambetta 1 côté du service technique pour le déballage, pour le chemin des près un seul côté sera permis pour un non respect de sécurité les années précédentes.

Le Secrétaire : BLAIN Bernard

Le Président : LEBORGNE José

Salle des Fêtes
MEURCHIN

23 Juin 2018
20h00

Concert
de Gala

De l'Union Musicale de Meurchin



Entrée Libre

Buvette - Petite restauration sur place

Dimanche 24 juin à partir de 15h – Audition des élèves de l'école municipale de musique.

PROPRETE DES VOIES ET ESPACES PUBLICS
BALAYAGE DES TROTTOIRS ET CANIVEAUX

Le Maire de la Commune de MEURCHIN,

Vu les articles L. 2212-2, L. 2212-5, du Code Général des Collectivités Territoriales, relatifs aux pouvoirs généraux du Maire en matière de Police,

Vu le Code de la Santé Publique, notamment l'article L. 1311-2

Vu le Code Pénal, notamment l'article R. 610-5

Vu le code de l'environnement,

Vu le règlement sanitaire départemental,

Considérant que l'entretien des voies publiques est nécessaire pour maintenir la commune dans un état constant de propreté, d'hygiène et de sécurité,

Considérant que les mesures prises par les autorités ne peuvent donner des résultats satisfaisants qu'autant que les habitants concourent, en ce qui les concerne, à leur exécution et remplissent les obligations qui leur sont imposées dans l'intérêt de tous,

ARRETE

- ARTICLE 1 :** Le présent arrêté pris en application du code de la santé publique complète dans ses dispositions le Règlement Sanitaire Départemental.
- ARTICLE 2 :** **Chaque habitant est responsable des trottoirs devant sa propriété.** Dans toutes les rues et voies publiques, rues et passages privés ouverts à la circulation publique, les propriétaires ou le cas échéant les locataires, sont tenus, aux abords de leur propriété, magasins, cours, ateliers et jardins, même là où n'existe aucune construction :
- De balayer les trottoirs jusqu'au caniveau et, dans les rues dépourvues de trottoirs, les bas-côtés jusqu'à un mètre au-delà du caniveau,
 - D'arracher les herbes croissant entre les propriétés et les caniveaux (sans produit chimique).
- Les balayures ne doivent en aucun cas être jetées sur la voie publique ni les avaloirs d'eaux pluviales. Par temps de neige, les propriétaires sont tenus de dégager un passage sur le trottoir devant leur propriété. Les grilles placées sur les caniveaux devront également être maintenues en état de propreté de façon à garantir un écoulement aisé des eaux pluviales. Cela évitera l'obstruction des canalisations et limitera les risques d'inondation en cas de grosses pluies. En cas de verglas, ils doivent jeter du sable ou du sel devant leurs habitations.
- ARTICLE 3 :** Le présent arrêté sera publié sur le recueil des actes administratifs et affiché sur le panneau des publications légales en mairie de Meurchin.
- ARTICLE 4 :** Il peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de LILLE dans le délai de deux mois à compter de sa publication.
- ARTICLE 5 :** Monsieur le Commissaire Divisionnaire du Commissariat Central de LENS,
Madame le Commandant de Police, chef du C.S.U.B de Carvin,
Monsieur le Chef de la Police Municipale de MEURCHIN,
Seront chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent Arrêté.

Fait à MEURCHIN, 23 Avril 2018.

Le Maire

Le Maire,

Daniel



Daniel TOP

Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN
Réunion de Conseil Communautaire
10 avril 2018

Motion relative à la défense du service public présentée par
Les élus du Groupe Socialiste, Verts et Apparentés, les élus du Groupe Républicain, les élus du Groupe
Communiste de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN

LE SERVICE PUBLIC, C'EST LE PATRIMOINE DE CEUX QUI N'EN ONT PAS ! DEFENDONS LE !

L'action publique est portée par des femmes et des hommes qui ont décidé de se mettre au service de la communauté nationale, des femmes et des hommes qui tous les jours, partout en France, construisent la République en actes et pérennisent son héritage.

Des centaines de jeunes qui sortent chaque année sans diplôme du système scolaire, une crise du logement sans précédent depuis les années 1950, des inégalités qui se creusent de façon dramatique, des enjeux environnementaux colossaux, le défi démographique, l'innovation et la croissance à la traîne... Dans un tel contexte, il importe de chercher à accroître l'efficacité de l'action publique. Le service public permet l'égalité entre les citoyens.

Un service public que l'on a laissé se dégrader et l'exemple de l'état sanitaire dans lequel se trouve notre territoire en est le parfait exemple. Un système de santé qui se trouve aujourd'hui à l'agonie. La faute à qui ? Certainement pas aux fonctionnaires, aux personnels hospitaliers, qui n'arrivent plus faute de moyens à assurer leurs missions.

On veut des rendez-vous à l'hôpital le plus rapidement possible, on veut lutter contre la désertification en milieu rural, on veut un égal accès des citoyens aux services publics, on veut des classes de 20 élèves... mais sans fonctionnaires !

L'action des agents au sein de nos collectivités, au sein de notre EPCI a un sens, a du sens. Elle répond à une attente, à un besoin, elle permet d'assurer un service public de qualité. Une action que l'on peut avoir parfois tendance à oublier tellement elle est devenue naturelle. Mais si chaque jour de l'eau coule au robinet, que cette eau devenue sale est traitée, que nos déchets sont collectés et recyclés, que des entreprises peuvent s'implanter sur les parcs d'activités, que nos villes se transforment, se modernisent, ... ce n'est pas le fruit du hasard mais bien grâce à l'action de collaborateurs de la fonction publique. Et nous avons d'autant plus besoin d'eux au regard des défis et enjeux qui sont les nôtres.

Mais ce n'est pas du tout ce à quoi nous assistons actuellement : de fusion en restructuration, d'externalisation en privatisation et de flexibilité en précarité, une vaste opération de destruction des fondements du service public et de la Fonction publique s'accélère sous nos yeux.

Les critiques à l'encontre du service public ont rarement été si fortes. Car il y a une maladie dans notre pays : c'est la schizophrénie de vouloir toujours plus de services publics et toujours moins de fonctionnaires.

Depuis plusieurs semaines, les fonctionnaires sont la cible d'attaques politiques incessantes. Le climat dans notre pays est suffisamment pesant sans qu'il n'y ait besoin de s'en prendre à une seule catégorie de travailleurs.

Moins 300 000 fonctionnaires... moins 600 000... moins 1 million ! Tout cela en baissant le chômage ! Qui dit mieux ?

Non, les fonctionnaires et les services publics ne doivent pas être la variable d'ajustement de tel ou tel programme politique!

Impatient d'en finir, le gouvernement veut passer en force et menace de recourir aux ordonnances. Après le démantèlement du Code du travail, il s'agirait d'un nouveau déni de démocratie sur un sujet essentiel pour le quotidien de nos concitoyens.

Le gouvernement s'enferme pourtant dans le refus de la contradiction démocratique, du dialogue et de l'apaisement. Une fois abîmé et démantelé, il sera pourtant trop tard pour reconstruire le service public. Le gouvernement fait preuve d'immaturité politique en dictant ce choix dangereux pour les intérêts de la France et sa cohésion.

Contrairement à ce qu'il prétend, le Président de la République n'a reçu aucun mandat pour remettre en cause ces acquis essentiels. Avec son gouvernement, il considère l'action publique comme une dépense, jamais comme une source de richesse. Creusant les déficits par sa politique fiscale, il veut réduire au maximum les dépenses d'intérêt général dans les secteurs de la famille, du logement, de la santé, de la solidarité, de l'emploi formation. Il refuse de répondre par des créations d'emploi à la situation critique de l'hôpital public. Il accable les cheminots, les faisant passer pour des privilégiés qui, comme les retraités, les étudiants ou les chômeurs, ruinerait la France. Il décharge l'État de nombreuses missions en les renvoyant vers les collectivités territoriales sans pour autant leur donner les moyens de développer de vrais services publics locaux et démocratiques.

Les élus de la Communauté d'Agglomération :

- **Dénoncent** les attaques une fois de plus à l'encontre du service public,
- **Dénoncent** le sentiment de déclin et d'abandon de la part de l'Etat, notamment dans des territoires où le nombre de services publics, après de nombreuses fermetures (postes, écoles, maternités, tribunaux...), a déjà été réduit comme peau de chagrin.
- **Dénoncent** la libéralisation et la privatisation à tout prix.
- **Estiment** que l'avenir des services publics nécessite un grand débat démocratique et un véritable dialogue social.
- **Défendront** systématiquement ce « bien commun » dans l'intérêt de nos populations.